

JOURNAL La Plate FORME

Bulletin d'information de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

Volume 28, Édition no. 2, avril 2022



Photo courtoisie de Mélodie Girard

ADOPTÉ AU CONSEIL...

Consultez les procès-verbaux sur notre site Internet dans la section
Publication/Procès-verbaux

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

2 mai et 6 juin 2022

PLACE AUX CITOYENS

à partir de la page 9

COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE LECOURS, Suzan (conseillère) VOYER, Étienne (conseiller)	FINANCES ET ADMINISTRATION BLACKBURN, Michel (conseiller) RIVERIN, Claude (maire)	COMMUNAUTAIRE, FAMILLE, SOCIAL, SPORTS ET LOISIRS LIMOGES, Kim (conseillère) VOYER, Étienne (conseiller)
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-ROSE-DU-NORD RIVERIN, Claude (maire)	COMITÉ DU JOURNAL MUNICIPAL VOYER, Étienne (conseiller)	INFRASTRUCTURES <i>(incluant le quai et l'assainissement des eaux)</i> LAROUCHE, Eric (conseiller) RIVERIN, Claude (maire)
COMITÉ D'ORGANISATION DES FESTIVITÉS DE 2022 LAROUCHE, Eric (conseiller) LIMOGES, Kim (conseillère) RIVERIN, Claude (maire)	BIBLIOTHÈQUE ET AÎNÉS LECOURS, Suzan (conseillère)	INTERNET HAUTE VITESSE RIVERIN, Claude (maire) TREMBLAY, Gilles (conseiller)

NOUS CONTACTER

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

Lundi au jeudi	8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi	8 h à 11 h 45

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord (Québec) G0V 1T0
admin@ste-rosedunord.qc.ca | www.ste-rosedunord.qc.ca
T 418 675.2250
F 418 673.2115

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

ERIC EMOND Directeur général et secrétaire-trésorier	2602	MARIE-JOSÉE PARADIS Coordonnatrice de la bibliothèque	2603
MARYLÈNE COMPARTINO CAMPAGNA Inspectrice municipale en bâtiment et environnement	2601	SILVY LAPOINTE Adjointe administrative	2600

L'ACHAT D'UN ESPACE PUBLICITAIRE VOUS INTÉRESSE?

1/4 PAGE.....15 \$

1/2 PAGE.....30 \$

1 PAGE.....50 \$

Mise en page du journal La Plate-Forme, Lina Munger

LA PLATE-FORME OUVRE SES PAGES

La Plate-Forme change. La présente édition de votre journal municipal se veut le début d'une nouvelle approche puisque dorénavant, toutes les citoyennes et tous les citoyens pourront y contribuer.

La Plate-Forme conserve son mandat initial, c'est-à-dire d'informer la population sur ce qui se passe dans la gestion quotidienne de la municipalité. On y parlera encore de budget, de réglementations municipales ou des différents grands dossiers municipaux.

À cela s'ajoute maintenant un nouveau volet. La Plate-Forme traitera dorénavant de sujets qui touchent et concernent les gens qui habitent Sainte-Rose-du-Nord. En lisant votre journal, vous en apprendrez un peu sur vos voisins, sur les activités qui se pratiquent dans notre communauté et sur les nouveautés qui intéressent l'ensemble de la population.

Les élus et employés municipaux continueront d'écrire des articles dans la Plate-Forme pour vous informer sur des sujets qui vous concernent. À eux, s'ajoute un important contingent de nouveaux collaborateurs : les citoyens de Sainte-Rose-du-Nord.

Pour cette première nouvelle édition, vous pourrez, entre autres, lire un texte écrit par Mathilde et Justine Tremblay, deux élèves de sixième année qui nous informent de ce qui se passe à l'École primaire Sainte-Rose. M. Doris Girard a pour sa part préparé un article sur la dernière édition de la pêche blanche tandis que Mme Fanny Tremblay-Girard nous parle de la présence de sculpteurs de la municipalité au Village de glace de Québec.

Tous ces gens ont répondu à un appel des membres du comité de rédaction de la Plate-Forme chargé de déterminer le contenu de votre journal : Julie Desmeules, directrice de la Société de développement, Marie-Josée Paradis, coordonnatrice de la bibliothèque, Étienne Voyer, conseiller municipal.

Toutes les personnes intéressées à publier un article dans l'une des prochaines éditions de la Plate-Forme peuvent communiquer avec les membres du comité afin de proposer leur sujet.

Les changements apportés à la Plate-Forme ne font pas du journal municipal un lieu de débat ou un endroit pour faire valoir ses positions. Il s'agit plutôt de trouver une façon de parler de Sainte-Rose-du-Nord et des gens qui la font vivre.

Bonne lecture.

Eric Emond, Directeur général de Sainte-Rose-du-Nord

SERVICES AUX CITOYENS

LES SERVICES AUX CITOYENS DE NOUVEAUX ACTIFS

La COVID a chamboulé bien des choses dans le fonctionnement de la municipalité. Les bureaux administratifs ont notamment été fermés pendant un bon bout de temps. Maintenant que la situation est presque revenue à la normale, il est pertinent de rappeler aux citoyens certains services auxquels ils ont accès.

Il est donc de nouveau possible de passer à l'édifice municipal pour faire des photocopies ou pour plastifier des documents. La tarification demeure la même, elle varie selon la taille du document et le nombre de copies requises.

La salle de conditionnement physique est également accessible, encore là avec la même tarification, c'est-à-dire 25 \$ par mois. Les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter à l'édifice municipal pour payer leur abonnement et recevoir la clé donnant accès au local.

Aussi, il faut rappeler qu'il est possible de louer la salle du Pavillon de la Montagne pour vos activités personnelles. Encore là, la tarification varie selon le type d'activité organisée, mais le coût de location ne dépasse jamais 100 \$ par jour.

En terminant, nous vous rappelons que l'édifice municipal est ouvert de 8 h à 16 h, du lundi au jeudi, et de 8 h à 11 h 45, le vendredi.

LE RÔLE DE L'INSPECTRICE DANS UNE MUNICIPALITÉ

L'urbanisme sert à structurer le développement des municipalités et régir l'implantation des bâtiments afin que le tout soit fait harmonieusement et pour permettre une saine cohabitation entre les usages et les individus.

Nous sommes conscients que la réglementation d'urbanisme peut sembler restrictive et peut être perçue, par certains citoyens, négativement. À la base, la réglementation d'urbanisme est nécessaire afin d'établir une vision claire et précise du développement durable de notre territoire. Ces règlements sont essentiels afin de baliser et d'assurer le respect de l'environnement; ils sont donc des outils essentiels à la vie en société.

Dans l'esprit populaire, l'inspectrice municipale en bâtiment et en environnement est souvent malmenée, car elle accomplit un travail qui ne plait pas à tous. Par contre, elle agit dans l'intérêt de la municipalité afin de faire respecter les règlements que celle-ci s'est dotés pour avoir un milieu de vie agréable et équilibré pour tous.

L'inspectrice effectue principalement les tâches suivantes, mais est souvent appelée à effectuer diverses autres tâches :

- Délivrer les permis et les certificats d'autorisation de la municipalité;
- Assurer le respect de la réglementation sous sa responsabilité;
- Effectuer des inspections terrain;
- Rencontrer les citoyens afin de répondre à leurs interrogations concernant la réglementation;
- Agir à titre de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine;
- Agir comme personne-ressource auprès du conseil municipal pour les questions d'urbanisme.

L'inspectrice joue un rôle de contrôle, de conseil, de sensibilisation, d'éducation ainsi qu'un rôle d'administration au sein de la municipalité. Le rôle de contrôle constitue en quelque sorte la raison d'être de la fonction d'inspectrice. Ce rôle consiste à faire appliquer la réglementation municipale, d'urbanisme ainsi que le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et, en partie, le Règlement sur le captage des eaux souterraines. L'inspectrice exerce ce rôle en examinant la conformité des documents présentés par les citoyens avec les lois et règlements en vigueur, en répondant aux plaintes et en établissant au besoin un programme de surveillance du territoire. Elle peut assister le conseil municipal dans sa prise de décision au moyen de rapports, d'avis et de recommandations. Elle peut également conseiller les autorités municipales ou le comité consultatif d'urbanisme sur la possibilité de modifier certaines dispositions réglementaires, compte tenu des difficultés qu'il éprouve lors de leur application.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

- Toute personne doit respecter les dispositions contenues aux règlements d'urbanisme, et ce malgré le fait qu'il puisse n'y avoir, dans certains cas, aucune obligation d'obtenir un permis ou un certificat.
- Tous travaux et activités doivent être réalisés en conformité des déclarations faites lors de la demande ainsi qu'aux conditions stipulées au permis ou certificat émis.
- **Il est interdit de débiter les travaux avant l'émission des permis et certificats requis.**
- L'inspecteur en bâtiments doit émettre le permis ou le certificat ou signifier le refus au requérant selon que la demande est conforme ou non à toute et chacune des dispositions de la réglementation applicable, **dans un délai de trente jours de calendrier à compter de la date où tous les documents exigés sont présentés.**
- L'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation par l'officier responsable ne constitue pas une attestation que le projet de construction soumis est entièrement conforme au Code national du bâtiment et autres règlements; le demandeur a la responsabilité de respecter ceux-ci.

Pour voir l'entièreté du règlement, rendez-vous au http://www.ste-rosedunord.qc.ca/fr/page/reglements_/

POUVOIR D'INSPECTION DU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

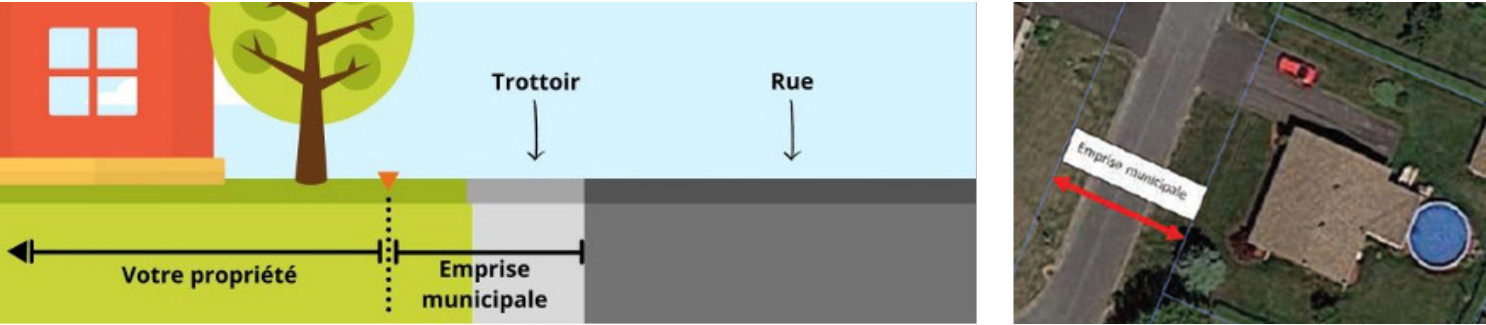
Saviez-vous qu'en vertu du règlement #252-2015 sur les permis et les certificats, article 3.1.5, l'inspectrice ou ses représentants autorisés peuvent visiter et examiner, entre 7 h et 19 h, tout bâtiment ou emplacement dans les limites de la municipalité, pour y effectuer les inspections nécessaires à la mise en application dudit règlement et s'assurer du respect des dispositions normatives. À cet effet, l'inspectrice peut se servir de tout outil utile à l'exercice de ses fonctions tel qu'un appareil de mesure ou appareil photo ou autre instrument permettant la vérification du respect des normes réglementaires.

LES PROPRIÉTAIRES OU OCCUPANTS SONT OBLIGÉS DE RECEVOIR LES PERSONNES SUSMENTIONNÉES, LES LAISSER VISITER ET LEUR FOURNIR LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LEUR TRAVAIL.

Pour voir l'entièreté du règlement #252-2015, rendez-vous au http://www.ste-rosedunord.qc.ca/fr/page/reglements_/

QU'EST-CE QU'UNE EMPRISE MUNICIPALE ?

Il s'agit de la partie avant de votre propriété, située entre le début de votre lot et la bordure de rue. Cet espace peut varier d'une rue à l'autre, et appartient à la Municipalité. L'emprise doit être laissée libre de tout objet, y compris boîte postale, piquets de déneigement, matériaux, clôture, etc. Elle constitue une marge de manœuvre pour effectuer les réparations nécessaires dans les infrastructures, ainsi que laisser l'espace nécessaire aux opérations de déneigement.



CONSULTATION SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À LA PROPRIÉTÉ ET AIRBNB

Étienne Voyer, conseiller municipal au nom du CCUPP

Comme beaucoup d'autres villages touristiques au Québec, Sainte-Rose-du-Nord s'intéresse actuellement aux résidences de tourisme, ainsi qu'à la bulle immobilière et à la rareté de logements que leur multiplication peut occasionner.

Il arrive de plus en plus fréquemment que des particuliers achètent une résidence secondaire au coeur d'un village dans le but d'en faire la location à court terme et à gros prix aux touristes durant la haute saison.

Le hic, c'est que ces maisons pourraient loger des familles, des travailleuses ou des travailleurs. Il est difficile pour ces personnes de concurrencer lors d'une enchère immobilière contre quelqu'un qui investit dans un « établissement d'hébergement » qui lui sera rentable.

Par ailleurs, les entreprises des petits villages touristiques peinent parfois à trouver des logements pour loger leur personnel, car les appartements sont plus profitables à louer

aux touristes à la nuitée sur Airbnb ou autres plateformes en ligne.

Le comité consultatif d'urbanisme et de la protection du patrimoine (le CCUPP) invite la population à se renseigner et à échanger sur ce sujet, à assister aux prochaines séances du conseil et à garder l'oeil ouvert sur les avis publics de la municipalité.

Elle sera effectivement appelée à se prononcer lors d'une consultation publique qui aura lieu dans les prochains mois, en lien avec une proposition d'amendement au règlement d'urbanisme qui encadrerait les résidences de tourisme en vue de préserver l'accès au logement et à la propriété au coeur du village. Une rencontre publique avec la consultante en urbanisme de la municipalité, Julie Simard, pourrait avoir lieu pour bien expliquer les nuances et les enjeux de ce sujet aux personnes intéressées.

URBANISME... (LA SUITE)

LA RÉFLEXION SE POURSUIT CONCERNANT L’AVENIR DU PAVILLON D’ACCUEIL

Eric Emond, directeur général de Sainte-Rose-du-Nord

Amorcée il y a un certain temps déjà, la réflexion entourant l’avenir du Pavillon d’accueil se poursuit. Les prochains mois seront déterminants quant à l’avenir de cet élément névralgique pour la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Les citoyens de notre municipalité savent à quel point cet édifice situé près du quai municipal était achalandé pendant la période touristique. Ils savent aussi que l’endroit est malheureusement en fin de vie.

Appuyée par l’Association touristique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Sainte-Rose-du-Nord avec l’aide de la Société de développement a fait réaliser quelques études dans l’optique de construire un nouveau Pavillon d’accueil dans ce secteur.

Le projet est cependant très complexe. Le Pavillon d’accueil est situé dans un secteur où l’espace est très restreint. La proximité du Saguenay cause aussi des problématiques, car une nouvelle construction devra respecter plusieurs règles environnementales.

Jusqu’ici, un architecte s’est penché sur le dossier pour élaborer une esquisse de ce que pourrait être le futur Pavillon. Un arpenteur a également analysé la question puisqu’il faudra trouver un moyen pour éloigner le plus possible l’éventuel Pavillon d’accueil de la rive. Enfin, un ingénieur a jusqu’ici réalisé une étude préliminaire pour connaître l’impact qu’aurait une nouvelle construction sur le mur qui soutient la rue du Quai dans ce secteur.

À cela, il faut ajouter toute la réflexion effectuée pour déterminer quels types d’activités voudrait-on pratiquer dans un nouveau Pavillon d’accueil.

Le projet de réfection du Pavillon d’accueil est important. La municipalité aura assurément besoin de soutien financier pour éventuellement aller de l’avant. D’ailleurs, toutes les études réalisées jusqu’ici ont été payées presque complètement par l’ATR.

Évidemment, plusieurs ministères provinciaux suivent de près ce dossier. C’est le cas du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, mais aussi, entre autres, du ministère des Transports à qui appartient la rue du Quai.

Au cours des prochains mois, d’autres études seront à réaliser pour répondre aux exigences des ministères impliqués et pour aider le conseil municipal à faire les bons choix quant à la suite des choses.

Une firme spécialisée se penchera sur plusieurs éléments en matière de génie civil, de génie électrique et de structure. Par la suite, une spécialiste devrait se pencher sur la question pour produire une étude de caractérisation environnementale.

Ce dossier fort complexe progresse donc. Lorsqu’il aura tous les éléments en main, le conseil pourra se pencher sur les façons d’obtenir de l’aide financière pour enfin reconstruire le Pavillon.

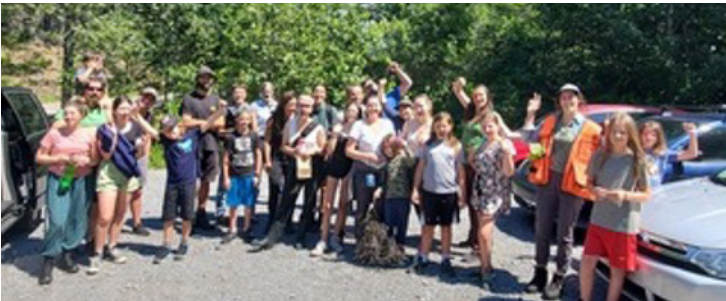
DES NOUVELLES DE VOTRE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT (SD)

PROJETS

La SD a terminé son appel d’offres pour les projets structurants et tous les projets reçus ont été approuvés par notre CA et la municipalité. Les projets sont actuellement en attente d’approbation au niveau de la MRC du Fjord. Ces projets sont : le Festival des Artisans, le Chainsaw party, Fjord Vivant, Mise à niveau de la carte touristique, Volets culturel et communautaire, Escalade Phase 2, Portail Forêt-Plein-air et le Retour des Beaux Jours. Un projet de ski de descente hors-piste est également en cours de validation auprès de la MRC du Fjord et celui d’installation de modules de jeux d’hébertisme a été approuvé et sera réalisé cet été.

COMITÉS

Les comités sont toujours très actifs grâce à l’implication des administrateurs(trices) et des bénévoles. D’ailleurs plusieurs projets sont en route, tel que la mise sur pied d’un bottin culturel du comité Art et Culture, l’exposition dans les pas des Roserains du comité Social et Communautaire, la table des entreprises du comité Tourisme.



EMPLOIS SAISONNIERS

Les offres d’emplois saisonniers de la SD seront bientôt publiées sur la page Facebook de la municipalité, ne manquez pas l’occasion de travailler chez vous!

- Les postes à pourvoir sont :
- Gestionnaire du bureau d’information touristique
 - Préposé(e) au bureau d’information touristique
 - Préposé(e) à l’accueil et l’entretien au quai
 - Ouvrier(ère) de sentiers

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ FORÊT

Le comité Forêt désire informer la population du village qu’il organise une Table Forestière le 30 avril prochain, de 13 h à 16 h, au pavillon de la Montagne.

Pour tous les amateurs de la forêt, ce sera l’occasion d’en apprendre davantage sur les travaux du comité forêt, sur les projets en gestation et en cours ainsi que de prendre connaissance du Plan d’aménagement multiressources des TPI du village.

Vous pourrez partager vos perspectives de marcheurs, chasseurs, cueilleurs, forestiers ...

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER?

Le comité Tourisme souhaite accueillir de nouveaux membres, une chance de contribuer avec vos idées et vos connaissances!

Dans le cadre de l’exposition photos et témoignages dans les pas des Roserains, nous recherchons toujours des photos datant des années 70 et avant.

FJORD VIVANT

Dans le cadre du projet Fjord Vivant, nous faisons appel aux talents locaux et invitons toute personne souhaitant offrir une prestation artistique au cours de la saison estivale à contacter la SD afin de faire partie du processus de sélection.

CAMP DE JOUR

Un sondage circule actuellement sur la page Facebook de la municipalité afin de recueillir les besoins concernant la tenue du camp de jour cet été.

ATELIERS PARASCOLAIRES

La SD souhaite souligner l’excellent travail de la Coopérative Au Grand Air pour la tenue des ateliers parascolaires d’éducation par la nature qui se sont déroulés de novembre à mars dernier et la participation en grand nombre des jeunes. Merci également au Centre de service scolaire des Rives-du-Saguenay d’avoir offert le transport et bien sûr, merci à M. Marco Tremblay pour les avoir amenés à bon port!

DIVERTISSEMENT

	8			1		3	9	
1		7	9					
3			4	2				
	5	8						7
7								2
6						9	4	
				4	5			3
					9	6		4
	3	4		6			1	

http://www.e-sudoku.fr n° 21265 - Niveau Moyen

	1				7			6
8			4	6				
5	7						3	8
		7						3
	8			4			5	
3						1		
2	9						7	5
				2	1			9
7			8				1	

http://www.e-sudoku.fr n° 311948 - Niveau Difficile

Pour :

- Des informations
- Du soutien dans le développement de vos projets

- Des photos pour l’exposition
- Vous impliquer

Contactez Julie Desmeules à julie.desmeules@ste-rosedunord.qc.ca ou au 418-675-2250 poste 2607

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

VOTRE LIEU LECTURE/CULTURE

Marie-Josée Paradis, coordonnatrice de la bibliothèque

LA ROTATION de livres du 21 mars dernier vous propose des lectures inspirantes, excitantes et divertissantes. Ce sont 500 livres comptant des romans, des albums jeunesse, des BD, des romans policiers, des documentaires jeunesse et adultes.

Nous remercions Mmes Elisabeth Gravel et Diane Vachon pour leur aide!



ACTIVITÉS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Avec la collaboration de Maya Olivier (fort Geronimo) et celle de M.Robin Boivin (ciel/constellations), 10 jeunes ont pu profiter d'activités ludiques et éducatives. Merci à Mlle Lilou pour ton aide! Et non ce n'est pas elle qui a mangé tout le popcorn lors de la projection/cinéma « L'ère de glace »!

LE PRINTEMPS!

Le PRINTEMPS est arrivé bien tranquillement à nos portes... Et pour nous aider à attendre celui-ci, la bibliothèque a offert le 4 avril une rencontre avec le CPE et Mme Line et des activités dans le cadre de la journée pédagogique, le 8 avril.

À nos usagers et aux abonné(e)s à venir, nous vous invitons à proposer des livres pour l'achat de livres pour la collection locale de la bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord.

Vous avez des idées d'activités? Votre implication fera toute la différence!

Beau Printemps!

CONCOURS « LE BEAU/BON MOT »

En février se tenait le CONCOURS « Le BEAU/BON mot » au cours duquel l'inspiration était la source de poème, chanson, lettre d'ami(e) ou mots d'amour. Félicitations à notre gagnant M. Jonathan Boies qui mérite un chèque-cadeau (repas pour deux personnes) au restaurant L'Assorti rue Racine à Chicoutimi.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé. Les textes avaient tous de beaux/bons mots!

Voici le poème gagnant :

SAINTE-ROSE

Quand le vent aura viré dans l'anse
Et reviendra me frapper de ton parfum
Je te tendrai l'autre jour
Avec des racines dans les mains

Quand l'étoile sera remontée
En berne dans tes yeux clairs
Je prendrai la descente rocheuse
Qui vient mouiller sous tes paupières

Et si le cran est trop périlleux
Pour mes jarrets de ville
Je saurai où chercher la force
Qui t'as conduit, toi, dans ton exil

Dans l'anse où le vent danse
Sur la roche avec tes pas
Vers l'étoile du Nord infini
Et tes yeux d'outre-trépas

Quand le chemin sera clair
Ou avant que la feuille ne se dépose
J'irai enfin, humble d'amour
Déterrée pour toi la Rose

- Jonathan Boies

LA PLACE AUX CITOYENS!



Mathilde Tremblay (à gauche) et Justine Tremblay (à droite)

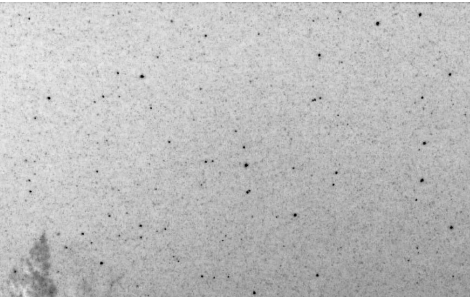
École Sainte-Rose LA VIE STIMULANTE DES ÉLÈVES

Mathilde et Justine, étudiantes en 6^e année de l'école Sainte-Rose

Nous allons vous parler de notre belle école située au cœur du village de Sainte-Rose-du-Nord. L'école compte 2 groupes. Le groupe des petits, de la maternelle à la 2^e année, compte 10 élèves. Le groupe des grands, de la 3^e à la 6^e année, comprend 12 élèves.

LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE EST « CRÉ-ACTIVE », C'EST-À-DIRE QUE NOUS APPRENNONS DANS L'ACTION TOUT EN ÉTANT CRÉATIFS. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, NOUS PARTICIPONS À UNE ACTIVITÉ CHAQUE MOIS. PAR EXEMPLE, NOUS FAISONS DE LA CUISINE OU UNE APRÈS-MIDI CINÉMA, ET CE, AFIN DE NOUS RÉCOMPENSER POUR NOTRE BON COMPORTEMENT.

En début janvier, nous avons commencé le Défi Apprenti Génie qui consiste à construire un prototype qui flottera et contiendra le plus de billes possibles. La finale-école aura lieu prochainement et la finale régionale aura lieu au Patro de Jonquière en mai. En avril, nous débiterons des activités créatives (gumboot, art plastique, théâtre, etc). Le 20 avril, nous allons assister au spectacle de la concentration musicale de Charles-Gravel. Ensuite, le 3 mai, nous aurons une journée sportive au Pavillon sportif de l'UQAC. Le 9 et le 16 juin prochain, nous aurons le privilège de participer à deux ateliers scientifiques avec les Débrouillards. Finalement, à la fin de l'année, nous allons faire un spectacle qui permettra de fermer la boucle sur tous les ateliers créatifs que nous aurons faits durant l'année scolaire. Nous sommes fières de vous partager notre vie d'étudiantes à l'école Sainte-Rose.



Chronique astronomie LE CIEL DE MON VILLAGE

Robin Boivin, citoyen de Sainte-Rose-du-Nord

Bonjour à tous et à toutes, bienvenus dans le monde de l'astronomie.

Le but de cette chronique est de vous partager les passions de l'astronomie et de vous communiquer les différents événements de notre ciel. Les sujets seront traités prochainement en fonction du ciel de notre village: les étoiles, les constellations, les planètes et leurs conjonctures, les étoiles filantes et le ciel profond (astrophotographie-nébuleuses et galaxies).

Vos observations pourront se faire à l'œil nu, avec des jumelles, des lunettes ou un télescope. D'ici la prochaine publication, votre premier défi est de trouver l'étoile Polaire.

Pour vous guider dans cette recherche, je terminerai avec les pistes suivantes :

*Si je mets le soleil
À ma main
Il me guide
Avec les étoiles.*

*À ma main droite
L'est
À ma main gauche
L'ouest.*

*Regarde devant toi
La route du nord
Celle qui indique
L'univers de la route.*

*Enfant, j'ai besoin
D'étoiles guides
Le nord
La vie de demain.*

*Les constellations chemins
L'espoir de voir
Destinée et vie
Amour d'un pas*

*Foi est jour
Demain est espoir
Le rêve
D'un enfant la nuit.*

DES PLACES DISPONIBLES AU CPE

Kim Limoges, conseillère municipale de Sainte-Rose-du-Nord

Faites passer le mot, il y a des places disponibles au Centre de la petite enfance (CPE) La Pirouette de Sainte-Rose-du-Nord!! Ces places sont ouvertes pour tous les enfants âgés entre 18 mois et 5 ans et ce, que vous résidiez à Sainte-Rose-du-Nord ou dans les municipalités avoisinantes.

Situé au coeur du village, le CPE propose une panoplie d'activités éducatives et ludiques aux enfants, des repas santé et variés, le tout dans un petit groupe favorisant l'apprentissage. Pour y inscrire un enfant, le guichet unique « La Place 0-5 ans » est le seul moyen puisqu'il s'agit d'un CPE subventionné par le gouvernement. Si vous éprouvez des difficultés avec cette plateforme, appelez-moi au 418-675-2625 et il me fera plaisir de vous aider à y naviguer.

UNE RÉFLEXION SUR LA FAMILLE

Le conseil municipal se penche présentement sur la place des familles à Sainte-Rose-du-Nord. L'idée est de rendre notre municipalité la plus accueillante possible aux familles et de mettre à jour notre politique familiale. Un comité est en train de se créer afin de mieux cerner les besoins. Ceux et celles qui seraient intéressé(e)s à avoir plus d'information peuvent m'écrire à l'adresse limoges.kim@gmail.com.

PROJET SUR L'ALIMENTATION À SAINTE-ROSE-DU-NORD

Marie Renard, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord

Ce projet touchant à l'alimentation vient d'une préoccupation énoncée par des citoyens et des citoyennes de Sainte-Rose-du-Nord. En effet, bien que l'été le village compte de nombreuses fermes, fermettes et jardins, le village ne dispose pas d'épicerie ni de dépanneur. Ceci peut rendre compliqué et dispendieux le simple fait de se nourrir sainement tout au long de l'année.

Pour répondre à cet enjeu, une citoyenne a sollicité l'implication de **La Recette**, une épicerie communautaire présente à Chicoutimi depuis 25 ans, afin qu'elle contribue à trouver une alternative efficace, abordable et saine.

Une équipe de pilotage a donc été mise sur pied et est composée de résident(e)s de Sainte-Rose-du-Nord, de membres **La Recette** et de membres du Grand Dialogue .

La première étape identifiée par l'équipe de pilotage est de mettre sur pied une consultation à l'échelle du territoire de la municipalité. Cette consultation aura pour objectif de mieux connaître les besoins à court terme, les obstacles et les aspirations à long terme des résident(e)s, lorsqu'il est question d'alimentation. Elle prendra la forme d'un court sondage ainsi que d'activités ciblées organisées avec des regroupements de citoyen(ne)s (ex. Association de lacs, club de l'amitié...). Toute association souhaitant organiser une activité avec ses membres est invitée à nous contacter.

Suite à la consultation, les propositions seront analysées par l'équipe de pilotage et une solution concrète répondant aux besoins réels sera proposée puis mise en place. En parallèle, l'équipe du Grand Dialogue intégrera les propositions à long terme dans sa feuille de route régionale et travaillera avec les institutions de la région pour concrétiser ces dernières.

CONTACTS DU COMITÉ DE PILOTAGE

Marie Renard, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord : 418-815-7864

La Recette : larecette@videotron.ca

Le Grand Dialogue régional : aruhlman@uqac.ca

Pour en savoir plus sur la Recette : <http://epicerielarecette.com>

Pour en savoir plus sur le Grand Dialogue : <https://www.granddialogue-slsj.com>

LA PLACE AUX CITOYENS!

TRANSITS ASTROLOGIQUES DU TRIMESTRE

Enira Grenon Jiménez, Astrologue

Le temps, le calendrier, les saisons et les marées sont déterminés par le cycle des astres de notre système solaire. Ces astres influencent les cycles de la terre tout comme les cycles de nos vies. L'astrologie est l'étude du temps, des astres et de leurs multiples influences. Le zodiaque est un calendrier circulaire de la sphère céleste divisée en 12 signes. Le centre étant l'orbite de la terre. Selon cette perspective, nous, les terriens, observons les astres traverser chacun des 12 signes selon leurs cycles respectifs. Par exemple, la lune traverse le tour complet du calendrier en 28 jours, le soleil en une année et saturne entre 28 à 30 ans.

Vous connaissez probablement votre signe solaire (signe où se trouvait le soleil à votre naissance). Cependant, une carte du ciel intègre le positionnement et les corrélations de toutes les autres planètes, la lune ainsi que votre ascendant (signe à l'horizon) au moment de votre naissance.

TRANSIT DU SOLEIL ET DE LA LUNE

Tout d'abord, l'équinoxe du printemps a eu lieu quand le soleil entra au degré 0 du bélier, le 20 mars dernier. Le solstice d'été, lui, aura lieu le 21 juin à 5:13 alors que le soleil entrera au degré 0 du cancer. La nouvelle lune a lieu chaque 28 jours lorsqu'il y a une conjonction entre la lune et le soleil dans le même signe zodiacal et au même degré. C'est un moment fertile et propice pour semer des intentions, définir nos objectifs ou commencer de nouveaux projets. D'autre part, la pleine lune se produit lorsque le soleil et la lune sont face à face dans 2 signes opposés. C'est aussi un moment propice pour récolter ce que vous avez semé, célébrer, créer, partager et se réunir avec la communauté.

ÉCLIPSES SOUS PEU

Il y aura 4 éclipses en 2022, dont 2, ce printemps. Le 30 avril, il y aura une éclipse solaire partielle dans le signe du Taureau et le 16 mai, une éclipse lunaire totale dans le signe du Scorpion. Pour une période d'environ 1 an et demi, toutes les éclipses se déroulent dans l'axe du zodiaque taureau-scorpion. Les éclipses peuvent apporter de grands changements inattendus, des prises de conscience et des transformations profondes, particulièrement dans les domaines liés au signe du taureau et du scorpion. Le taureau est associé à la nature, le corps physique, la matière, le plaisir et aux qualités comme la patience et la persévérance. Alors que le scorpion est associé aux émotions profondes, à l'intuition, aux transformations, aux ombres, aux dons occultes et à la sexualité.

Afin de bénéficier des influences de la lune et des éclipses et de s'harmoniser avec leurs cycles, voici quelques dates et affirmations à noter à vos calendriers.

Date/Heure	Événement	Signe	Affirmation
16 avril 13:55	Pleine lune	Balance	Je célèbre le féminin et le masculin en moi
30 avril 15:28	Nouvelle lune	Taureau	Je vie en savourant chaque instant
30 avril 16:41	Éclipse solaire	Taureau	J'habite mon corps et m'enracine à la terre
15 mai 23:15	Pleine lune	Scorpion	Je partage mes émotions profondes
16 mai 0:11	Éclipse lunaire	Scorpion	Je me libère de mes peurs inconscientes
30 mai 6:30	Nouvelle lune	Gémeaux	Je calme mon mental avec la méditation
14 juin 6:52	Pleine lune	Sagitaire	Je remercie pour tout les apprentissages que m'apporte la vie
28 juin 21:52	Nouvelle lune	Cancer	J'écoute mes émotions et ma sensibilité
13 juillet 13:38	Pleine lune	Capricorne	Je célèbre tout ce que j'accomplis

Pour une période d'un cycle lunaire ou solaire, faites vos propres études sur l'influence de la lune ou du soleil dans votre vie à vous en annotant les observations de vos actions, pensées et émotions.

LA PLACE AUX CITOYENS!

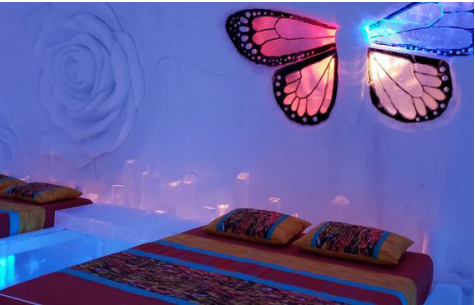
DES SCULPTEUR(E)S ROSERAIN(E)S À L'HÔTEL DE GLACE DE QUÉBEC

Fanny Fay Tremblay Girard, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord

Depuis plusieurs années déjà, Sainte-Rose-du-Nord peut être fière de son apport en artistes sculpteur(e)s dans la réalisation du majestueux Hôtel de Glace de Québec, un monument unique en Amérique du Nord qui a été nommé attraction de l'année aux Fidéides 2021.

Nous avons ici au village la chance d'avoir une faune artistique hors du commun qui rayonne bien au-delà des rives du Fjord du Saguenay. Ces artistes professionnel(le)s issu(e)s de notre communauté, dont certains de calibre international, représentent une perle pour notre municipalité et un levier pour notre développement culturel.

Chaque année, cette expertise en la matière prend de l'ampleur et se partage au sein de nos habitants créateurs de tous âges. Savoir-faire, précision, outillage, manipulation, montage, extraction de la glace, moulage, structure de neige, architecture, mise en scène de décors sculptés, technique de conservation, de réparation, d'éclairage, de texture, etc. sont toutes des richesses de connaissances hors du commun ainsi qu'une particularité locale que l'on peut mettre en valeur fièrement.



Parmi ces sculpteur(e)s roserain(e)s de métier ou assistant-sculpteurs qui ont déjà participé à la réalisation de l'Hôtel de Glace, nous pouvons nommer : Thomas Meloche, Fanny Fay Tremblay Girard, Martin Thivierge, Madeleine Bouchard, Lucas Loff ainsi que quelques partenaires en orbite (conjoint(e) de villagois(es)) : Éric Tremblay et Joëlle Gagnon.

Il serait essentiel aussi de rendre quelque gloire aux organisateurs de Saguenay en Neige qui depuis plusieurs années participent à ce développement et à cet échange d'expertise exceptionnelle en région. Grâce à leur appui, leur confiance et leur énergie rassembleuse, ils auront participé à la professionnalisation de ces sculpteurs de l'hiver, devenus innovateurs dans l'art de la sculpture éphémère. Sachez que les décors du festival sont réalisés sous la direction artistique de M. Thomas Meloche et de M. Martin Thivierge, exécutés par l'équipe de Sculpteurs Élément Terre.

De plus en plus d'équipes formées de Roserain(e)s participent aux concours amateur et professionnel de Saguenay en Neige, un plaisir que l'on a pu expérimenter et admirer aussi au village lors des éditions passées du Joyeux Carnaval du Sasquatch que j'organise avec l'organisme roserain L'Art Salé.

Pour finir, j'aimerais souligner que nous rêvons d'un village où les arts de la sculpture de l'éphémère sont à l'honneur pour créer un lieu de rassemblement hivernal époustouflant où la neige, la glace et le feu se côtoient fabuleusement et où nos artistes sont mis(e)s de l'avant!

Nous avons tout ce qu'il faut pour créer une super attraction incontournable regroupant plusieurs de nos forces culturelles : des « MaisoNeiges » (hébergement de neige et glace), des cabanes à pêche en glace sur le Fjord, le Joyeux Carnaval du Sasquatch avec son symposium de sculptures sur neige et glace, ses activités thématiques dans la « Terrasse Givrée », les bars en glace, le Conte spectaculaire de feu et de glace avec les porteurs d'étincelles, des sentiers de ski de fond ornés de sculptures, des musicien.ne.s enflammés, de la bonne bouffe, des gens chaleureux, etc.!

Sur ce, soyons fier(e)s d'habiter un si beau village créatif avec des habitant(e)s extraordinaires et sensibles à la beauté de l'Art et de la Nature!

Soyons Sainte-Rose-du-Nord, CAPITALE DU RÊVE!
Et réalisons-nous!



LA PLACE AUX CITOYENS!



Réalisation Thomas Meloche et Joëlle Gagnon;
crédit photo Joëlle Gagnon.



Réalisation et crédit photo
Thomas Meloche

Vivre à Sainte-Rose-du-Nord 40 ANS DE PÊCHE BLANCHE

Doris Girard, pêcheur et citoyen de Sainte-Rose-du-Nord

La pêche sportive sur la glace, la pêche blanche, a débuté vers les années 1983-84.

À ce moment-là, il n'y avait aucune réglementation précise que ce soit sur le nombre de prises ou le nombre de lignes. Il en était de même pour le début et la fin de la saison. On pouvait également pêcher la crevette.

Au début, il n'était pas rare de prendre des morues de plus de 30 livres. Je me souviens que la moyenne de mes prises était d'environ 16 livres. Aujourd'hui, ma moyenne est plutôt de 3 à 4 livres.



Les biologistes expliquent qu'au début, vu qu'il n'y avait pas eu de pêche avant et que la morue était captive dans le Saguenay, à cause de sa configuration, la morue avait tout le loisir de vieillir et grossir.

Quarante ans plus tard, la morue s'est régénérée et, selon les biologistes, la population est en santé.

La pêche sportive sur le Saguenay est depuis longtemps contrôlée. Il est permis de prendre 5 poissons de fond toutes espèces confondues, morue, sébaste, turbot, par jour, par pêcheur. Elle peut se pratiquer à la ligne morte sous surveillance ou à la canne à pêche. Les espèces non permises telles que la raie, le crabe, ou autres doivent être remis à l'eau. La pêche à la crevette n'est plus permise par contre la pêche à l'éperlan est permise à l'année avec un maximum de 120 par jour, par personne.

La saison débute vers la mi-janvier pour se terminer vers la mi-mars. Elle peut être variable selon les humeurs de Dame nature.

Il faut une épaisseur de 12 pouces avant que l'autorisation d'embarquer les cabanes soit donnée. Il revient, à la Municipalité, la responsabilité de gérance de l'activité sur la glace.

Depuis un certain temps, l'utilisation de tentes pour pêcher à la ligne est très populaire. Personnellement j'ai compté à la saison 2020, plus de 80 tentes dans l'anse du village. Cette façon de pêcher est très pratique, car elle nécessite un minimum d'investissements (une traîne, une tente et les équipements de pêche). Une motoneige n'est pas nécessaire, car le site est accessible à pied.

La pêche sur la glace est devenue une activité familiale très populaire et augmente chaque année.

Je souhaite de bonnes saisons de pêche à venir à tous les amateurs.

LA PLACE AUX INVITÉ(E)S!



Chronique jardinage

LE NON-TRAVAIL DU SOL : IMITER LE FONCTIONNEMENT DE LA FORÊT DANS SON JARDIN POTAGER

Marie Thévard, amie de Sainte-Rose-du-Nord et auteure de Le jardin vivrier

Depuis que l’humain a découvert l’agriculture, il défriche les forêts et retourne les prairies sauvages pour cultiver. En effet, le sol forestier, comme celui des prairies, est riche et fertile. Mais au fil des ans, la fertilité de ces sols diminue, si bien qu’il faut déménager, en conquérir de nouveaux.

Sachant qu’au départ, l’humain a choisi les meilleures terres, on peut se demander pourquoi elles s’épuisent, pendant que celles qu’il a dédaignées supportent toujours une forêt luxuriante.

Puis, la question suivante arrive d’elle-même : comment, par nos pratiques agricoles, imiter le fonctionnement de la forêt qui réussit à soutenir des écosystèmes abondants sur des sols aussi inhospitaliers que le granit du Bouclier canadien?

Dans son jardin d’un quart d’hectare, à La Baie, Marie-Thérèse Thévard s’est attelée à la question. Dans le but d’imiter la chute des feuilles à l’automne, elle couvre le sol en permanence d’une épaisse couche de paillis.

C’est là que la magie opère. Le microbiote qui habite dans le sol se compose d’une multitude d’être vivants (insectes, bactéries, champignons, petits animaux, algues...) et se nourrit principalement de débris végétaux. Toute cette vie décompose le paillis et l’intègre au sol sous forme d’humus, la substance la plus fertile qui soit.

Les insectes creusent des galeries, les champignons établissent leur mycélium, et voilà le sol aéré et enrichi sans qu’on ait eu besoin de le labourer!

L’énergie du labour se trouve économisée, le paillis conserve l’humidité et obstrue la pousse des adventices (« mauvaises herbes ») si bien que l’arrosage et le désherbage sont considérablement réduits, et la qualité de la production augmente chaque année. Puisque la pratique du jardinage en non-travail du sol augmente la fertilité et la vie du sol, serait-elle la clé pour que notre présence dans un écosystème lui soit bénéfique? C’est au moins une des solutions pour se nourrir efficacement et simplement grâce à son jardin potager.

Pour ne pas compacter le sol, on découpe le jardin en planches permanentes parallèles, c’est-à-dire des sections rectangulaires d’un mètre de large par la longueur désirée, bordées de sentiers d’environ 25 cm de large.

LA PLACE AUX INVITÉ(E)S!

(la suite...)

On ne marche jamais sur ces planches, toujours dans les sentiers. Cette configuration est définitive. À l’automne ou au printemps, après avoir retiré les adventices vivaces, on dépose simplement en surface des planches une couche de compost de 2 à 4 cm d’épaisseur qu’on recouvre de 6 à 8 cm de paillis, pour une couverture totale de 10 cm.

Au moment de semer, on trace des rangs assez profonds pour atteindre le sol sous cette couche et on y sème ou plante. Lorsque les plantes sont assez robustes, on referme le paillis autour d’elles.

On rajoute du paillis tout au long de l’été, au fur et à mesure qu’il se décompose.

Voici comment se résume la technique de non-travail du sol de Marie-Thérèse, détaillée dans le livre Le jardin vivrier paru en 2021 aux éditions Écosociété. Légumes, mais aussi légumineuses et certains féculents : c’est jusqu’à 60 % de l’alimentation de 5 adultes qu’elle réussit à produire sur 1500 m².

Formations, visites et consultations sont aussi offertes par la page Facebook Le jardin vivrier et le site jardinvivrier.com.

DES NOUVELLES DE NOS AINÉS

Gaétan Côté, président Club de l’Amitié

Bonjour à tous, malgré les inconvénients de la pandémie nous avons réussi à compléter notre saison d’activités régulières. Nous avons aussi organisé quelques bingos, un voyage à Normandin et chez l’entreprise Bilodeau fourrures, une activité de jeux et une sortie en raquette qui ont été très appréciées des participants. Une saison bien remplie!

Prochainement, nous avons prévu un projet de sortie au Casino avec coucher et un voyage en train pour la fin mai, une visite au Moulin de Pionniers à La Doré et un projet de croisière à l’été. Nous aimerions connaître votre intérêt pour ces activités, ce qui nous aiderait à planifier ces sorties.

Nous voulons aussi souligner le cinquantième anniversaire de la fondation du Club de l’Amitié par Soeur Blandine Fortin en 1972, en organisant un souper à l’automne. À cette époque la direction était composée de Mme Fortin présidente, M. Raoul Villeneuve et M. Jean-Baptiste Doré vice-présidents, Mme Philippe Coudé secrétaire et Mme Gérard Gauthier trésorière.

Le renouvellement des cartes de membres est toujours effectué par la FADOQ régionale, et ce, jusqu’à la fin mai. L’avis est envoyé par la poste et vous pouvez faire le paiement par courrier ou sur le site Internet fadoq.ca. Si vous avez des problèmes ou des questions, n’hésitez pas à m’appeler.

Malgré la pandémie et la diminution de nos activités, vous êtes restés fidèles. Nous sommes présentement 113 membres du Club de l’Amitié. Merci de nous faire confiance!

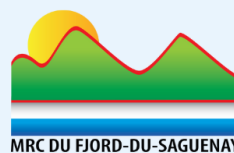
J’envoie de temps à autre des messages courriel aux membres qui ont une adresse courriel, mais malheureusement je n’ai pas souvent de retour ou de commentaires. Si vous changez d’adresse ou de numéro de téléphone, il serait très important de nous en informer.

Notre Assemblée générale Annuelle aura lieu le 29 avril à 17 h au Pavillon de la Montagne et sera suivie d’un souper gratuit pour les membres. C’est un rendez-vous!!!!

6	1	7	8	9	2	3	5
4	5	9	6	7	3	1	8
3	8	2	5	1	4	6	9
8	4	9	2	5	7	3	1
7	4	5	1	3	8	6	9
2	6	5	1	3	8	6	9
7	3	1	4	6	9	8	5
1	7	8	9	2	4	5	3
5	2	4	3	8	6	9	1
9	6	3	1	7	5	2	8

7	6	3	9	8	5	1	4
4	5	3	1	2	7	8	6
2	9	1	4	3	6	5	8
3	4	5	6	7	9	1	8
1	8	6	2	4	3	5	7
6	2	7	5	1	8	3	4
5	7	9	6	1	2	4	3
8	3	2	4	6	1	5	7
1	4	3	8	7	5	2	6
9	6	3	1	7	5	2	8

Inscription obligatoire pour la collecte des encombrants 2022



La MRC du Fjord-du-Saguenay tient à vous informer que pour bénéficier du service gratuit de collecte des encombrants, vous devez obligatoirement déposer une demande en ligne ou par téléphone.

- Déposez vos encombrants en bordure de la rue la veille de la collecte.
- Laissez une distance de 1 m entre vos encombrants et vos bacs de collecte.



Date de la collecte :
24 mai 2022

Dès le **28 mars 2022**, inscrivez-vous en ligne à l'adresse suivante :
www.mrc-fjord.qc.ca ou par téléphone au numéro suivant : 1 888-673-1705

Soucieuse de supporter différentes initiatives en matière d'environnement

La MRC du Fjord-du-Saguenay roule vers l'avenir!



Création d'un programme d'aide financière pour soutenir le développement durable.

- Installation de bornes de recharge pour les voitures électriques sur les terrains municipaux des 13 municipalités.
- Implantation de la collecte des matières organiques en octobre 2020.
- Appréciation des risques et des opportunités découlant des changements climatiques sur le territoire de la MRC.
- Élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques.

Fiers d'être un
établissement attesté



Partenaire

Plan pour une
économie
verte



Québec



www.mrc-fjord.qc.ca